

SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS L'ÉA ITEDEC SITE D'AUBERGENVILLE

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris IIe-de-France (CCIR),

Je soussigné, M. Laurent PLAS, Directeur de L' ÉA ITEDEC site d'Aubergenville, donne, dans les mêmes termes subdélégation de pouvoirs à M. Stéphane LEMAIRE en qualité de Secrétaire général et à M. Julien MICHEL en qualité de responsable logistique et sécurité,, qui l'acceptent, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens de L'ÉA ITEDEC site d'Aubergenville, 21 rue du Chantier d'Hérubé – 78410 Aubergenville.

Les subdélégataires déclarent avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR), et qui leur sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Lors de chacune de mes absences, je préciserai par note (qui sera affichée dans les lieux prévus à cet effet à L'ÉA ITEDEC site d'Aubergenville) lequel des deux subdélégataires susvisés assurera la responsabilité de la sécurité du site.

Fait à Paris, le 2 janvier 2019 en un exemplaire

Le Primo-Délégant

signé

M. Stéphane FRATACCI

Diffusion: bénéficiaires - www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France